Procès-Verbal du Comité Directeur du 30 mai 2015 à Montpellier

Etaient présents :
Mesdames BERNARD Nathalie, CRUBELLIER Ludivine, SUDRE Caroline,
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc (Président CD34), GIL Robert, HERNANDEZ Jean Paul, JARROUSSE Yves, MICHEL Gilles, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, PUYRENIER Patrick, TRAIN Dominique (Président CD30), VAYEUR Jacky et VERNEREY Gérard,
Assistaient à la réunion :
Mesdames : Frédérique ROUANET Présidentes CD11,
Messieurs PRECLOUX Michel Président du CD66, Le Conseiller Technique Sportif Thierry JAMET
Etaient excusés :
Mesdames DUMOTIER Nicole, FAUVEAU Magali, GAUTHEY Nathalie, JARROUSSE Françoise, SARRUS Anne, Monsieur BRUNETON Jean-Paul, DUFOUR Simon, DUMOTIER Éric, JAMET Philippe, ROMERA Cyril, Philippe LAUNE Président CD48
Le Conseillers Techniques Sportifs Richard MARTINEZ, Anne RIFF, Éric REBOURG et Joseph BRITTO

Sont présents membres 16/24, le quorum est atteint. Le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 9 heures 40 assisté par le Secrétaire Général.

Ordre du Jour :
1.- Ouverture par le Président
2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
3.- Programmes et règlements 2015/2016, Informations et points des commissions, travaux en cours.
4.- Questions diverses.

Nous présentons :
- Toutes nos félicitations aux nageuses et nageurs sélectionnés ayant participé à la coupe de France des régions minimes et cadets à Chartres pour la brillante seconde place derrière l'intouchable Comité Ile de France.
- Toutes nos amitiés à Jean Paul BRUNETON et à Anne SARRUS.

I.- Ouverture par le Président

Le P.V. du dernier comité directeur en date du 11 avril 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

II.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

II.1.- Assemblée Générale Fédérale :
- Tous les éléments de cette AG figurent dans le dernier PV

II.2.- Réunion du conseil de l'IR du 25/04/2015 :
- Compte rendu non reçu à ce jour

II.3.- Subventions :
- Le montant de l'aide du CNDS est de 33.000,00 €
- Nous devons transmettre avant le 5 juin à la DRJSCS les dossiers de demandes de subventions B.O.P. des pôles Espoirs de natation Synchronisée et Water-Polo
- 50% du versement de la subvention régionale a été perçue

II.4.- <u>Rappel : Adoption des tarifs 2015-2016</u>

- les TARIF des LICENCES de notre région 2015/2016 sont :
  - → LICENCES Plein Tarif à 35,40 €
  - → LICENCES Tarif réduit à 21,20 €

II.5.- <u>Statistiques licences clubs</u> :

- Le nombre des licenciés à ce jour est égal à celui de l'an dernier à la même période. Nous notons donc aucune amélioration notoire pour 2015.

II.6.- <u>Pôles " Espoir" de Font Romeu</u> :

<u>Courriels de Gérard VERNEREY transmis à Anne RIFF</u> profitant de la dernière demande de virement pour lui rappeler la conversation survenue à l'occasion du meeting à Nîmes et ayant pour objet les remarques suivants:
Nous avions convenu qu'il était primordial de réviser notre fonctionnement (les anciennes méthodes de gestion n'étant plus adaptées à la rigueur comptable saine qui nous est imposée actuellement). Probablement du fait de l'inertie liée à l'habitude et par ton emploi du temps très chargé en cette fin de saison sportive (N2, Ch. France, Meeting, ...)
Aujourd'hui est de ne constater aucune modification, concernant l'envoi préalable des factures, accords, réservations, ... pour paiement par mes soins suivant la procédure que nous avons définie de concert. Nous partageons le même objectif et devons nous mettre à l'aise d'éventuelle actions et réclamations à notre encontre. Ainsi pour dégager notre responsabilité, il nous faut mettre fin à tout laxisme.
En conséquence je compte sur toi pour entreprendre, sans nouveau délai, cette modification de la gestion du Pôle Espoirs. Bien entendu, si tu le souhaites, nous sommes en mesure de te préciser de nouveau mon analyse mais je pense qu'il est plus important de travailler à l'avenir suivant notre accord de grè à grè, qui est plus constructif et nous permettant à chacun de nous estimer.
Courriel du Président : *Comme suite aux différents échanges de courriels que tu as eus avec notre trésorier, ce dernier ayant tout fait pour faciliter la trésorerie du Pôle Espoir,*
Je confirme :

- *que le fonctionnement administratif, comme tu l'as souvent répété, et dont tu as la charge, te prend beaucoup de temps en plus des contraintes dues à la gestion sportive "entraînement et encadrement" du pôle espoir.*
- *qu'aujourd'hui, il nous est de plus en plus difficile, voire impossible de suivre et mettre la comptabilité en conformité, comme nous l'avions souhaité depuis octobre dernier à partir du logiciel CIEL actif sur la saison sportive et qui devrait être annualisé l'an prochain.*

C'est pourquoi, nous étudions la possibilité de gérer administrativement et en commun, du siège à Montpellier, le pôle "Espoir" ainsi que le pôle "France" (en cours) à partir des orientations sportives managées par vos soins.
Il semble évident que ce nouveau mode de gestion ne pourra se mettre en place que la saison prochaine avec votre assentiment et après des réunions où vous (Richard et toi) serez conviés dès que vos obligations le permettront fin août ou début septembre ou avant si besoin est.
D'autre part, concernant ton Mail du 4 mars 2015, suite à la communication du PV du comité directeur du 21 février 2015 où nous annoncions que le montant des subventions de la Région Languedoc-Roussillon 2015 étaient en baisse comme prévu. Il me semble Anne que nous n'avons jamais eu l'intention de répercuter <u>entièrement</u> cette diminution sur la comptabilité du pôle de cette saison. Nous avons avisé les commissions des difficultés rencontrées et demandé un effort financier <u>à tous</u> pour clore correctement la saison en cours et déjà annoncée déficitaire. Toutefois, suite au nouveau découpage des régions, tu devras envisager de réduire ton prévisionnel de la prochaine saison, qui devra être adapté aux nouvelles exigences que nous ne manquerons pas de te communiquer.
<u>Discussion</u> :
Madame Nathalie BERNARD retrace la discussion qu'elle a eu lors des championnat de France avec la responsable du Pôle Espoir de Font Romeu au sujet de la position du comité vis à vis du pôle. Réponses lui sont données.
Le Président rapporte l'entretien qu'il a eu lors de l'Assemblée Générale Fédérales de Vannes avec le DTN Monsieur Jacques FAVRE.
Incompréhension des uns qui demandent d'autres détails - puis qui souhaitent que courriers soient transmis pour solutionner les problèmes - Ce qui a déjà, de nombreuses fois, été réalisé.
Le Docteur Yves JARROUSSE signale que depuis 20 ans rien n'a pu être réglé ou amélioré dans les domaines évoqués quelques soient les solutions envisagées et courriers transmis.
<u>Décision</u> :
Le bureau continuera à étudier les diverses dispositions à apporter sur le fonctionnement financier des Pôles et présentées par le trésorier pour améliorer, comme mentionné ci-dessus les procédures de saisies et surtout la cohérence tant dans les facturations, le fonctionnement que dans les décisions à prendre. Le comité directeur étant responsable financièrement et pénalement de la tenue de la comptabilité vis à vis de la loi. Le fonctionnement ne pourra être réalisé qu'avec le concours du cadre.

II.7.- Labellisation du club de Montpellier ASPTT

Suite à un courriel de la FFN, nous avons justifié les informations concernant la labellisation du club qui a fait un dossier unique par le mail suivant abondé par le comité départemental de l'Hérault :

Le 23 et 24/3/2015, lors de la présentation et l'étude du dossier de l'A.S.P.T.T. Montpellier, seul deux points particuliers avaient attirés l'attention des membres présents :

1.- La similitude des cinq critères pour l'obtention d'un label national et international

2.- Les domaines, sujet à controverse étaient alors les suivants :

- *Honorer les sélections départementales et/ou régionales le cas échéant*
- *Participation à l'organisation d'une compétition nationale au cours de l'olympiade.*

*Il nous semblait que ce dossier "National et International" de l'ASPTT Montpellier pouvait être traité indifféremment. L'avis "**favorable**" a été donné par notre comité et le comité départemental pour le niveau national et international, à partir et en fonction de l'argumentation suivante (tout en sachant que la réponse finale de validation du label national ou surtout du label international appartenait à la F.F.N.) :*

- *L'application du deuxième alinéa du paragraphe 2 "Honorer les sélections départementales et/ou régionales le cas échéant" avec un niveau supérieur, établie à partir du fait que le club est une pépinière de jeunes talents et surtout qu'une nageuse du club était sélectionnée au niveau international, pourrait être pris en compte par la F.F.N.*
- *Concernant "la participation à l'organisation d'une compétition nationale au cours de l'olympiade" - Après s'être posé la question suivante : "comment participer à une organisation nationale faite par un club support si vous n'êtes pas invité ou associé" ? Nous avions estimé que le club était en capacité de réussir une telle organisation si le cas se présentait.*

Le conseiller technique sportif Monsieur Thierry JAMET adhérait à la démarche tout en signalant que deux dossiers distincts auraient dû être présentés par le club. Le manque de temps pour la transmission des dossiers en date limite de réception fit qu'un seul fut envoyé à la F.F.N.

En conclusion, le club "A.S.P.T.T. Montpellier" (Bassin de 25 m et 50 m), au même titre que le C.N.C. Alès (Bassin de 25 m) et que Canet 66 Natation (Bassin de 25 m et de 50 m), remplit indubitablement les critères pour obtenir le label "National" comme mentionné lors de la réunion de labellisation du 7 avril 2015.

II.8.- Prochaines échéances :

- Meeting International les 6-7/6/2015 à Canet
- Championnats régionaux été les 13-14/5/2015 à Narbonne
- Présentation du nouvel extranat le 15/6/2015 à Paris
- Réunion du Jury DRDJSCS le 17/6/2015 à Clermont l'Hérault
- AG du PSL 34 le 23/6/2015 à la MDS Montpellier
- Bureau élargi le 29/06/2015 à la MRS Montpellier
- Réunion de la dynamique sportive le jeudi 9/07/2015 à la MRS Montpellier
- Prévoir une réunion du comité d'administration de l'ERFAN

III.- Programmes et règlements 2015/2016, Informations et points des commissions, travaux en cours.

III.- Natation - Développée par Christian RICOME et Nathalie BERNARD comme suite aux réunions des commissions Développement et sportive

Calendriers :

Programmes régional et départementaux s/c CR Natation :

- Les Championnats Interclubs TC : le 8 novembre 2015 à Montpellier Antigone en 50m -10 couloirs (2 séries Dames et Messieurs)
- Les championnats départementaux en bassin de 25m : date fixée par FFN le 21 et 22 novembre 2015
- Les championnats régionaux en bassin de 25m : le 5 et 6 décembre 2015 à Béziers (34).
- Interclubs Benjamins plot 1 : Date fixée par FFN aux 12 et/ou 13 décembre 2015
- Interclubs Benjamins : Date fixée par FFN. Le 31 janvier 2016 à Alès (30).
- Interclubs Minimes : Date fixée par FFN. Le 31 janvier 2016 à Lunel
- Les championnats régionaux en bassin de 50m : les 10 et 12 juin 2016 à Nîmes (30).
- Les championnats départementaux été (25m ou 50m) : les 25 et 26 juin 2016
- Meeting de Montpellier : le 5, 6 et 7 février 2015 (34). Programme sur 5 réunions.
- Meeting de Nîmes le 4, 5 et 6 mars 2015 (30). Programme sur 5 réunions.

Programme interrégional

- Les Championnats N2 25m : du 18 au 20 décembre 2015 à Istres (zone sud) et pour l'Auvergne à

Chamalières ou Clermont-Ferrand (zone nord). Nouvelles grilles de qualification 2015/2016 à établir
- Championnats N2 50m Hiver : du 18 au 20 mars 2016 à Saint-Raphaël (zone sud) et en Auvergne à Clermont-Ferrand ou Chamalières (zone nord).
- La Coupe de France des Départements : les 18 et 19 juin 2016 à : Cassis (Provence pour la Corse).
- Les Championnats N2 50m Eté : du 8 au 10 juillet 2016 à Canet en Roussillon (zone sud)/ et en Lyonnais lieu à déterminer (zone nord). Nouvelles grilles de qualification 2015/2016 fixées par FFN.
- Le Trophée Lucien-ZINS : les 2 et 3 juillet 2016 en Dauphiné Savoie (Morzine à confirmer).

Programme national
- Les championnats de France en bassin de 25m : du 19 au 22 novembre 2015 (lieu à déterminer Strasbourg sous réserve)
- Championnats de France Elite et Jeunes (6 jours) : du 29 mars au 3 avril 2016 à Montpellier.
- Coupe de France des Régions : les 6 et 7 mai 2016 en Lyonnais (Saint-Etienne sous réserve)
- Le Trophée Lucien-ZINS : les 2 et 3 juillet 2016 (Béthune).
- Les Championnats de France 15 ans et - : du 21 au 25 juillet 2016 puis les Championnats de France Cadets et critérium 16 ans et plus : du 27 au 31 juillet 2016 à Amiens

Les calendriers départementaux devront être transmis au siège du comité régional avant le 26 juin 2015.

Question : Monsieur Michel PRECLOUX demande la raison pour laquelle aucune compétition n'est attribuée au CD66 durant l'hiver.

Réponse : Deux organisations ayant lieu à Canet en juin, le choix d'homogénéisation des lieux par département a été privilégié.

Règlement régional :

Quelques informations sont notées dans le PV de la Cs du 5/5/2015. Il sera rédigé et communiqué courant octobre.

Stages et sélections :

Coupe de France des Régions s'est déroulée à Chartres les 15 et 16 mai 2015. Excellent comportement tant dans le domaine sportif que dans celui de la présentation, de la tenue et du comportement de nos sélectionnés. Les résultats de notre équipe à la CFR 2015 est le meilleur résultat obtenu. Nous avions obtenu le même classement au général en 2002 à Dunkerque (derrière CIF et devant Bourgogne), et figuré sur un podium au général en 1994 à Saint-Etienne (derrière CIF et Bretagne). Cette performance de 2002 a donc été égalée en 2015 avec des podiums en filles plus performants.

Félicitations aux nageuses, nageurs et à l'encadrement pour la brillante **2°** place obtenue **au classement général mixte** derrière l'Ile de France, **2° en dames** et 5° en messieurs au classement général, **2° en minimes** filles et **2° en cadettes,** 5° en minimes garçons et 8° en cadets.

L'Open de Vichy aura lieu les 4 et 5 juillet 2015.

Thierry JAMET expose les différentes difficultés rencontrées et les in exactions en attente de la décision finale de l'IRSE qui centralise. Selon les critères définis par la région "*être finalistes TC aux Championnats de France*" du public concerné Elite de Limoges et selon directives de IRSE pour constitution d'une équipe interrégionale sont proposés les 9 nageurs suivants :

	Nom Prénom	Club
1	**KOINDREDI Vochimié**	Canet 66
2	**LECANU Maëlle**	Canet 66
3	**HUFFNER Géraldine**	MANUC
4	**CALLAIS Quentin**	Canet 66
5	**ROCH Nans**	Canet 66
6	**MARSAU Mathias**	Canet 66
7	**GWIZDZ Damien**	Canet 66
8	**MROWINSKI Romain**	CNC Alès
9	**CHATELAIN Yannick**	NC Nîmois

Le Stage Elite Régional du vendredi 8 au dimanche 10 mai 2015 à Canet en Roussillon a été annulé suite à la demande de Monsieur Eric REBOURG pour éviter une dépense supplémentaire, car les principaux athlètes retenus étaient en stage Pôle ou club avec lui.

Génération Natation se déroulera cette après-midi à la piscine d'Antigone, pilotée par le Montpellier ANUC. L'étape montpelliéraine accueillera les champions Grégory Mallet, Mehdy Metella, Clément Mignon, Giacomo Perez Dortona, Benjamin Stasiulis, Damien Joly, Ophélie-Cyrielle Etienne, Anouchka Martin, Fantine Lesaffre, Fanny Deberghes, Margaux Fabre (natation), Coralie Codevelle, Marc-Antoine Olivier (eau libre),

Benjamin Auffret (plongeon), Léa Bachelier, Marie Barbieux, Aurore Sacré (water-polo) et l'équipe de natation synchronisée du club de Montpellier.

III.2.- Water-Polo - Rapporté par Jean-Marie APPENZELLER et Joseph BRITTO, porte sur les points suivants :

Stages

A Barcelonette pour la catégorie U 16 ans pour la zone avec en amont un regroupement à Aix en Provence, à Montpellier et à Fuveau.

A Saint Chely d'Apcher pour les U 14 ans - Excellent accueil par les lozériens avec en amont un satge de 4 jours à Sète, une journée à Montpellier et sera organisé une autre journée le 27 et 28 juin si le programme le permet.

Sélections

Après les challenges BONNIOU du 10 mai, Bertrand du 6 juin à Nice et Seigle du 7 juin à Marseille - Déplacement des U 14 ans à la coupe de France des régions du 5 au 11 juillet.

Résultats

En championnat UNSS – Sète Natation EED est champion de France en équipe de 7 (Lycée Joliot Curie)

En championnat élite - Montpellier Wp termine 2° et Sète Natation EDD 8°

En championnat de France U 15 ans - Montpellier fait les phases finales à 12 équipes (4 tournois de 3 équipes)

En championnat de France U 17 ans – Sète natation EDD participe au ½ finales à Tournai (Belgique)

En France Juniors : Théo BROTHIER est sélectionné pour jouer à Bakou (Turquie)

III.3.- Natation Synchronisée

Les Championnats N 3 Espoirs se déroulent ce jour et demain les 30-31/5/2015 à Perpignan.

Quelques différents dans la domaine de la gestion comptable font que Gérard NURIT a réalisé un fichier informatique pour la saisie et l'édition des factures qui sera réalisée par le secrétariat du comité régional après récupération des engagements sur extranat à l'image de ce qui est réalisé pour la Natation et ce en attente de la modification du dit logiciel en ligne.

III.4.- Eau Libre - Exposé effectué par Ludivine CRUBELLIER

Concernant la sélection à la coupe de France Eau Libre, elle se déroulera à l'Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet, le samedi 12 septembre 2015. Le 5 km sera le support de la Coupe de France des régions Eau Libre

- Inscriptions sur Extranat jusqu'au 09/09
- Départ de la course: 11h00
- Rassemblement à 10h30
- Délai de course: 45 minutes après le premier ou la première.

Discussion sur la sélection qui initialement devait se dérouler le WE prochain à Gravelines.

Le Président du comité s'étonne de ne pas recevoir au siège les échanges de courriels ou aucune autre information au sujet de la sélection, la commission ne s'étant jamais réuni.

La Présidente de la commission réponds qu'elle gère sa commission comme bon lui semble et reproche au comité de ne pas avoir arrêtés les financements pour y participer.

Le Président du comité lui signale que les moyens étaient définis et qu'elle en a été tenu informé ainsi que les clubs pouvant prétendre à avoir des sélectionnés puisqu'une somme de 265.00 € décidée en bureau, était allouée à chacun des sélectionnés et à l'encadrement.

D'autre part, comme déjà dit et écrit, il serait incongru de déplacer une sélection régionale parallèlement aux déplacements des clubs dont les nageurs et nageuses sélectionnés seraient engagés sur 5km et d'autres épreuves.

L'Etape coupe de France Eau Libre de Sète se déroulera le lundi 24 août 2015 – au programme deux courses 1 km et 2.5 Km

Décision : Les Championnats régionaux initialement prévus à Carcassonne se dérouleront sur le 2.5 km de Sète qui sera le lieu où sera composée la sélection à la coupe de France des régions EL et où seront définies les règles de participation. Les raisons de ce choix sont dictées suite à l'organisation d'une coupe de France à la même date le 30 août 2015 à Redon où des clubs languedociens sont déjà engagés.

Il sera demandé au club de Carcassonne d'inscrire sa traversée comme étape de la coupe de France afin que les compétiteurs puissent comptabiliser les points obtenus pour le classement de la coupe de France et national des clubs Eau Libre.

III.5.- Maîtres - Présenté par Dominique TRAIN

Il est souligné le manque d'officiel chronique de certain club qui engagent sans autant se soucier des moyens à mettre en œuvre pour la gestion des jurys. Doit on mettre en place des amendes à comme pour la natation course ? La réponse semble être évidemment oui.

Calendrier :

Les championnats régionaux d'été des Maîtres en bassin de 50m se dérouleront à Narbonne

Les dates et autres lieux du calendrier vous seront communiqués ultérieurement.

III.6.- Natation Estivale - Présentée par Marc CRUBELLIER

La saison peut commencer sereinement sans contrainte particulière.

Le devis du déplacement de la sélection a été transmis au CRLR.

III.7.- Labellisation - Présentée par Michel PRECLOUX Président de la commission

Le but de cette réunion était d'élaborer comme les années précédentes la liste des clubs structurés, d'étudier les dossiers en cours de demande de label, label nouveau ou supérieur et en reconduction et de commencer à instruire méthodiquement la définition des aides à valider en fin de saison 2015.

Le PV de cette réunion à été transmis aux clubs et figure sur le site régional.

III.8.- Officiels - par Robert GIL

- Jury de Narbonne suite désistement de Monsieur Didier JANIN : Eric MARUEJOULS et Caroline SUDRE assureront les postes de Juge-arbitre et starter et seront secondés par deux officiels A régionaux.

Différents dossiers ont été gérés en bureau suite à réception de courriels, explications par le Président, ils concernent :

a) Un courrier du Président du MPN *au sujet d'incident de dysfonctionnement, du parcours du combattant pour devenir officiels même C, de la perte de fiche(s)d'examen, du manque de considération, et surtout se faire invectiver.*

Il s'avère que la fiche est en possession de la présidente de la commission des officiels de l'Hérault, qui annonce avoir répondu par mail et que ce problème était strictement départemental car la personne n'a pas suivi le protocole du dépôt de la candidature pour se présenter l'examen C.

Débat s'instaure sur les documents et la manière de faire...

Le Président Jacky VAYEUR s'étonne de ne rien avoir reçu car il lui a fallu répondre au courrier mentionné ci-dessus. Il répond aux propos tenus par la Présidente de la commission en lui rappelant que les officiels sont des bénévoles "une denrée rare" qui méritent d'être estimés et respectés. Il lui signale que ce problème est passé du niveau départemental au niveau régional par le courrier reçu et que ce n'est pas en agissant ainsi que nous aurons plus de candidats. Il souhaiterait que les documents concernant ce problème lui soient transmis et ne plus avoir à traiter d'affaire semblable.

b) Un courriel du Président de l'O. Narbonne Méditerranée concernant *"la non sélection de M. DUVAL Vonnick aux jurys de l'Open de France à Vichy ainsi qu'à l'Étape de la Coupe du Monde"* ou étaient données les précisions suivantes :

- → Le comité n'a reçu aucun courrier signalant la désignation d'officiels pour l'open de Vichy du 4 et 5 juillet 2015, de la FFN ou du Président de la commission fédérale Monsieur Denis Cadon et n'a jamais été consulté à ce sujet. Seul un courriel en date du 12 avril 2015 émanant de Monsieur Robert GIL communiquait par mail pour information une "invitation" pour une quarantaine d'officiels inscrits sur les listes FFN pour officier à l'Open de Vichy où étaient mentionnés trois officiels régionaux.
- → Des compétitions régionales, interrégionales et nationales se déroulent également à cette date, donc l'organisateur du meeting Open agit ainsi pour se garantir un jury conforme. Nous reconnaissons que la même difficulté existe pour toutes les régions et départements de l'hexagone.
- → Sachant que, en début d'année, suite à réunions du comité de l'Aude résultant de la pénurie d'officiels, du report et de l'annulation de compétitions et surtout de la mauvaise volonté des uns et des autres (officiels et clubs, les mails reçus en font foi), nous avions acquiescé la décision de l'Aude de ne plus accepter Monsieur Vonnick DUVAL dans les jurys régionaux ou supérieurs. Après intervention de Monsieur Robert GIL Président de la commission régionale des officiels présents à cette réunion du bureau, dérogation fût uniquement acceptée pour le Meeting National de Montpellier comme dernière désignation au titre d'officiel F.F.N.
- → En bureau du 27 avril 2015 : Etonnés de ne pas être destinataire pour avis de cette importante information, un message prenant en compte l'avertissement de l'Aude était transmis à

Monsieur Robert GIL et à Monsieur Denis Cadon. La décision de ne pas participer financièrement aux défraiements des officiels invités à l'Open si le cas se présentait, était aussi évoquée.

Monsieur Gérard NURIT rencontra le Président de l'O.N.M. lors d'une compétition de l'Aude réitéra les renseignements donnés ci-dessus et un complément d'information fut donné. A savoir qu'un autre entretien avec la Présidente de l'Aude devra avoir lieu dans les jours prochains.

Discussion : Monsieur Gérard NURIT indique que le message réponse du 27 avril 2015 transmis était rédigé par ses soins en son nom et celui du département de l'Aude, que la réponse à ce message de Monsieur Denis CADON n'aurait pas dû, de ce fait, mentionner que le véto était exprimé par le comité régional.

Décision : La Présidente de l'Aude Madame Frédérique ROUANET présente et Monsieur Gérard NURIT au titre de Président d'honneur de l'Aude donneront leur avis après avoir rencontré Monsieur CANE le Président de l'O. Narbonne Méditerranée.

III.9.- Formation et ERFAN - Présentée par Gilles MICHEL

- La **Certification de l'épreuve 1 du BPJEPS AAN** a été accomplie le 15 mai 2015 par 3 jurys pour 10 candidats et achevée le 23 mai par une session de rattrapage pour deux candidats.
  Elle concernait :
  - → l' UC 1 Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
  - → l' UC 3 Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
  - → l' UC 9 Etre capable de maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite de l'activité professionnelle dans le champs des Activités Aquatiques

  Les résultats ont été transmis à la DRJSCS qui réunira son jury le 17 juin 2015.
- Le **bilan final de la formation et oral des candidats BF3** à partir des dossiers et rapports auront lieu au siège du comité le 1 mai 2015.
- **La convention avec les STAPS** prévoie en réciprocité de la formation ENF (BF) la possibilité d'accéder en L1, L2 ou L3 selon le profil des candidats, comme fait cette année avec Joyce Lothmann en fin de certification et qui normalement obtiendra sa Licence pro. Ainsi deux candidats pouvant prétendre à ce cursus Yannick Chatelain et Geoffrey Laux ont déclinés l'offre pour raisons personnelles. La relation privilégiée avec les STAPS font que devrait être mis en place à la rentrée un Diplôme Universitaire à l'attention des athlètes issus de la natation.
- **Suite la demande de la DTN** et à l'échange de mails et SMS pendant le week-end de Pâques, les coordonnées de 4 candidats (stagiaires ERFAN Languedoc Roussillon) susceptibles d'intervenir en stage sur le/les pôles de Font Romeu ont été proposés.
- **La formation secourisme** PSC1 est prévue le lundi 29 juin 2015, la formation PSE1 est organisée du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2015 et la formation continue du PSE1 (recyclage) se déroulera le jeudi 2 juillet 2015. Vous trouverez la fiche d'inscription "La date limite de réception des dossiers est fixée au 15 juin 2015" par les liens suivant :
  http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=4&idrub=105

III.10.- Natation Santé

L'ERFAN propose aussi la formation PSC1 pour les officiels le 29 juin 2015 comme développé ci-dessus.

III.11.- Médical

Monsieur Yves JARROUSSE signale qu'il a participé à la réunion des médecins des ligues régionales organisée par le CROS. Il a posé la question afin de savoir si la mention médecin du sport était obligatoire pour être médecin fédéral régional. La réponse a été affirmative.

Il n'en demeure pas moins que si un médecin bénévole ne possédant pas cette mention était élu au niveau de notre comité, il teindrait fonction même en absence de ce titre. Pour le titre fédéral, nous poserons la question à l'élue fédérale.

IV.- Questions diverses.

Pas de question diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures

Le Secrétaire Général
Dominique TRAIN

Le Président du Comité
Jacky VAYEUR